

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de

l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS Tél. : 01 46 34 21 50

libre.pensee@fnlp.fr _https://www.fnlp.fr

- DECLARATION -

À propos des Élections européennes

Les élections au **Parlement européen** auront lieu du 6 au 9 juin 2024 dans toute **l'Union européenne**. La France métropolitaine votera le 9 juin.

Comme à l'accoutumée, la **Fédération nationale de la Libre Pensée**, membre de **l'Association internationale de la Libre Pensée** n'entend pas, à cette occasion, délivrer des consignes de vote ou de non-vote. Elle laisse aux citoyens le droit de se prononcer librement en votant pour qui ils veulent ou de ne pas participer à ce scrutin s'ils jugent cette instance hautement contestable, ce qui est tout à fait légitime.

La **Libre Pensée** inscrit son action dans ce que définissait **Jean Macé** le fondateur de la **Ligue de l'Enseignement** : « *Nous ne sommes pas là pour faire les élections, mais pour faire des électeurs* », c'est-à-dire des citoyens conscients et pouvant se déterminer librement.

Nous nous inscrivons aussi dans l'explication du combat de liberté de **Léonide Pliouchtch** : « Voilà ce qui motiva ma protestation sociale : la situation des travailleurs et le krach économique. Car la raison première, ancrée au fond de moi, était mon refus éthique de l'esclavage. Désormais, je veux jouir du droit d'être une personne à part entière, d'user du droit à la **Libre Pensée**, à la libre parole, à un travail sensé. C'est fini, je refuse de mentir. Cette motivation « d'être une personne » a fédéré toutes les autres. »

Notre idéal sur l'Europe a été notifié par le Grand Libre Penseur Victor Hugo, dans son discours d'ouverture au Congrès de la Paix du 21 août 1849 : « Un jour viendra où la France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, Nations du Continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la Fraternité européenne, absolument comme la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, toutes nos provinces, se sont fondues dans la France. Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées. - Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le Suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand Sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le Parlement est à l'Angleterre, ce que la Diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France! »

On est bien loin de cela aujourd'hui avec l'Union européenne

Ces élections européennes actuelles consisteraient à élire des « représentants des peuples pour décider de leur avenir ». C'est en tout cas ce que l'on voudrait nous faire croire. En réalité, il ne

s'agit point-là de **démocratie de délégation** ou de **représentation**, mais d'une configuration de **subsidiarité** où tout est décidé ailleurs.

L'Union européenne est le produit de la pression américaine à la fin de la Seconde Guerre mondiale contre l'Union soviétique, elle repose sur la subsidiarité vaticane et non sur la démocratie, ce au détriment des nations libres et souveraines (supériorité du Droit européen sur les Droits nationaux) et en dépit des habillages pseudo-démocratiques successifs (élection au suffrage universel direct du Parlement en 1979 ; instauration d'une procédure de co-décision avec le Conseil par le Traité de Maastricht ; extension de cette procédure, qualifiée désormais de "procédure ordinaire", par les Traités d'Amsterdam, en 1997, puis de Lisbonne, en 2007 ; faible contrôle dans la réalité de l'action de la toute puissante Commission)

En effet, le pouvoir de décision ne réside pas dans le **Parlement européen**, mais dans le **Conseil européen**, dont les membres sont les **chefs d'État** ou de gouvernement des 27 États membres de **l'Union Européenne**, le **Président du Conseil européen** et le **Président de la Commission européenne**. Le **Parlement européen** peut émettre des avis, mais l'instance qui décide en dernière instance est le **Conseil européen**. Celui-ci peut même « *censurer et refuser* » les décisions prises par les **Députés européens**.

Il n'y a pas « *délégation ou représentation* », mais **subsidiarité**, qui selon l'excellente formule du **Libre Penseur Syndicaliste Anarchiste Alexandre Hébert** se résume ainsi : « *Je décide, tu exécutes* ».

Il faut revenir à la Souveraineté du Peuple

Les « *racines de l'Europe* », si elles existent, sont **celto-gréco-romaines** et non d'origine supposément « *chrétiennes* ». Que nous enseignent-elles ? Sous la **République romaine**, c'est l'assemblée délibérative, le **Sénat** qui incarne *l'Auctoritas*, comme l'indique **Cicéron** (106-43 avant l'ère vulgaire) : « *Cum Potestas in populo, Auctoritas in Senatus sit* » (*Tandis que le Pouvoir réside dans le Peuple, l'autorité appartient au Sénat*). La « *Démocratie européenne* » est une farce où ce ne sont pas les **Représentants élus** qui décident, mais les **Exécutifs des États**.

Notons que **Jean-Jacques Rousseau** mettait déjà en garde contre la tendance de tout pouvoir exécutif à persister « *en corps* », c'est-à-dire à prendre le pas sur la **Souveraineté populaire**, la volonté générale, dont il affirme toujours qu'elle ne se délègue pas. Au cœur des années 1930, le **philosophe Husserl** dans *La crise des sciences européennes* déniait à l'idée **d'Europe** qu'elle soit assignée à une racine ou à un continent particulier, c'est un projet, le projet de mettre en œuvre une certaine idée universelle de la **Raison**. D'ailleurs les partisans de l'idée des « *racines chrétiennes* » oublient toujours qu'**Europe** était une **princesse phénicienne**, fille **d'Agénor**, roi de **Tyr**, dans le sud du **Liban**.

On pourrait appliquer à la « politique » du Parlement européen la formule de Guy Debord dans ses Commentaires sur la société du spectacle à propos de la science : « On ne lui demande plus de comprendre le monde, ou d'y améliorer quelques choses. On lui demande de justifier immédiatement ce qui se fait ». On pourrait aussi appliquer aux « décisions » du Parlement européen la formule de Robert Desnos à propos de Louis-Ferdinand Céline : « c'est le besoin d'écrire pour ne pas dire grand-chose ».

C'est pour aller dans le sens de la **reconquête de la Démocratie** pleine et entière que la **Libre Pensée** agit pour **l'élection d'une Constituante souveraine** pour que soient établies des Institutions d'un **Gouvernement du Peuple**, par le **Peuple**, pour le **Peuple**.

Des millions d'habitants en Europe sont exclus du droit de vote

Ce n'est pas un point mineur, loin s'en faut. Puisque l'on parle beaucoup « d'Immigration » dans la période, la question du **Droit de vote des étrangers hors Union européenne** reste posée. Il y en a un peu plus de 7 millions, soit 11% de la population vivant en France. Alors qu'ils s'acquittent de toutes les charges et des devoirs qui leur incombent du fait de leur résidence dans ce pays, ils sont totalement exclus du droit élémentaire de voter pour décider de leur avenir. Les élections au Parlement européen privent des millions de personnes en France de l'usage du **Suffrage universel**, fondement d'une véritable démocratie. Quelle légitimité pourrait donc avoir cette élection ? Et pour élire quoi ? Une apparence de Parlement qui ne peut décider de rien en dernier ressort.

Ce n'est jamais le subsidiaire qui décide

Le Conseil européen décide, le Parlement européen exécute. C'est cela le *principe de subsidiarité*, tout droit sorti du *Droit canon de l'Église catholique*. Ce terme, qui n'est pas dans le dictionnaire, mais dans le *Droit canon*, a été employé pour la première fois dans une *encyclique* qui s'appelle « *Quadragesimo anno* », formulée en 1931 pour le 40ème anniversaire de la 1ère encyclique sociale de Léon XIII qui s'appelait « *Rerum Novarum* ».

L'encyclique « *Quadragesimo anno* » de **Pie XI** avait pour but de tirer le bilan précis de 40 années de *Doctrine sociale de l'Eglise*. Elle a rendu un hommage public à **l'organisation fasciste italienne** et aux **syndicats fasciste italiens**. La première fois que le mot *subsidiarité* a été employé, c'est en **hommage au Fascisme**.

Ce principe a été défini par son auteur de la manière suivante « Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rangs inférieurs le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort. Elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle parce qu'elle seule peut les remplir. Ces fonctions sont : diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportement et les circonstances ou la nécessité l'exigerons ».

On a traduit le *Principe de subsidiarité* par cette formule populaire « *Ne jamais confier à un organisme de rang supérieur ce qui peut être fait par un organisme de rang inférieur* ». A l'évidence, cela pourrait sembler logique, mais si l'on examine l'Histoire, la société qui a réalisé le plus complètement possible le *Principe de subsidiarité*, c'est la **France d'Ancien-Régime**.

Sous **l'Ancien-Régime** les pouvoirs de l'État se réduisaient aux « *Pouvoirs régaliens* » : **la police, l'armée, la justice, les tribunaux**, c'est-à-dire **l'appareil de répression**. Tous ce qui caractérise une société moderne : l'école, la santé, le prélèvement de l'Impôt, tous ces éléments fondamentaux ont été confiés à des organismes de rangs inférieurs.

Pour la plupart d'entre eux, c'était bien évidemment **l'Église** qui s'occupait de la charité, de la bienfaisance, d'un semblant d'éducation et d'un semblant de santé. La récolte de l'Impôt était confiée aux **Fermiers généraux** (qui se servaient largement au passage, un tiers des montants collectés), c'est-à-dire que tout ce qui caractérisait le fonctionnement d'une société moderne était confié à des **organismes de rang inférieur**.

Constatons aujourd'hui que lorsque l'on privatise les services des eaux, les pompes funèbres, les services de cantine scolaire, les transports, l'énergie, quand on organise le prélèvement de l'Impôt par l'employeur directement sur le salaire, on en revient à la *France d'Ancien-Régime*, c'est-à-dire que l'on confie à des **organismes de rangs inférieurs** ce qui devrait appartenir à **l'État**, à la **République** et aux **Collectivités territoriales**.

La **Révolution Française de 1789**, a brisé **l'Ancien-Régime** et le *Principe de subsidiarité*, qui n'était pas encore formellement codifié théoriquement, mais qui existait dans la pratique. Elle a institué une société dans laquelle on a toujours confié, pour assurer **l'égalité des citoyens** devant la loi, à des **organismes de rangs supérieurs** les missions d'une société moderne et démocratique.

Ce qui caractérise la **Révolution Française** et la **République**, c'est que pour assurer **l'égalité des citoyens devant la loi**, on a créé la notion de **Service public**. Ce qui caractérise aujourd'hu*i* le retour de **l'Ancien-Régime** et le *Principe de subsidiarité*, c'est que pour refuser **l'égalité des citoyens devant la loi**, pour donner et confier à des **organismes de rangs inférieurs**, on privatise et on **détruit le Service public**.

Le « Fédéralisme européen », comme une odeur du Régime de Vichy

Notons aussi un autre aspect important. On veut nous vendre l'idée que **l'Union européenne** serait « *les Etats-Unis d'Europe* » auxquels beaucoup aspirent légitimement. Or, **l'Union européenne** ne fonctionne pas sur le principe du « *Confédéralisme* » qui seul, pourrait peut-être assurer une **véritable égalité des pays et des Peuples**, mais sur celui du « *Fédéralisme* » qui cadenasse toute volonté libre par une autorité qui impose et non qui propose au libre choix des **Peuples** et à la libre décision de leurs **représentants élus**.

La différence entre l'autorité supérieure « *fédérale* » héritée de la **pensée féodale** et l'autorité « *centrale* » héritée de **l'État moderne** est que **l'autorité fédérale** est entre les mains d'une instance collégiale composée de membres qui sont chacun porteur d'une autorité irrésistible dans le précarré qu'ils représentent. C'est leur union qui rend la décision incontestable, mais le fait que ces détenteurs du pouvoir soient chacun censés représenter un secteur du corps politique permet de maintenir la fiction d'une décision prise en bonne intelligence avec le fameux « *bien commun* ».

C'est, bien sûr, le **Conseil Européen** qui remplit ce rôle. On reconnaît la **Doctrine corporatiste chrétienne** : le corps politique n'a pas d'unité, il n'est qu'une juxtaposition de **corps intermédiaires** organisés verticalement, dont les chefs, par une heureuse harmonie, doivent trouver ensemble un mystérieux « **bien commun** ». Toute cette pensée est tournée **contre le concept d'Intérêt général**, et nie la possibilité même d'une volonté générale et d'un corps civique directement souverain. Les **institutions de l'Union Européenne** réalisent le programme des **Anti-Lumières**.

Notons aussi qu'Antonin Cohen, dans son ouvrage essentiel « *De Vichy à la Communauté européenne* » note : « *l'expression* « communauté européenne » n'a pas été choisie au hasard en 1950, pas plus qu'elle n'a été inventée par Jean Monnet ». Elle vient de l'Ecole des Cadres du Régime de Vichy d'Uriage en 1942. Il ne s'agit pas d'une expression, mais d'une politique globale : disparition des Nations, mise à l'écart du suffrage universel, organisation du Corporatisme, mise en avant du « *bien commun* ».

Dans son ouvrage « La cavale des Collabos », qui traite de ce qu'il est advenu des Collaborateurs du

Régime de Vichy au service d'**Hitler**, **François Broche**, son auteur, note : Le **discours européen** « vient ici en évident écho du vieux dogme pétainiste de la structuration décentralisée de la **Nation** française autour de cellules familiales, professionnelles, communales et régionales »... « Le **Fédéralisme** est d'essence à la fois **corporatiste** et **communautaire**, et la **Fédération** est le produit rénové des mobilisations qui ont vu le jour au début des années quarante autour de la définition d'une **Révolution** nationale, et plus généralement, de la révolution conservatrice des années trente.

Dans cette perspective, elle apparaît comme le stade ultime de la survie-mutation d'anciens Collabos derrière l'alibi d'une « Troisième voie » entre le Libéralisme et le Socialisme. (1)

Raymond Aron constatait que le thème de l'Europe, qui avait joué un si grand rôle dans la propagande hitlérienne, reparaissait dans la propagande des Nations-Unies : « Je ne vois d'ailleurs aucun scandale, commentait-il, même quand ce sont les mêmes hommes – ce qui peut arriver – qui traitaient il y a quelques années le thème et qui le traitent à nouveau aujourd'hui. Après tout, c'est peut-être une manière de rendre hommage à une nécessité historique inéluctable ».

Ainsi donc, c'est l'Europe hitlérienne qui a porté l'Union européenne sur les Fonds Baptismaux, et c'était, selon Raymond Aron, un hommage mérité! Quel aveu! La Libre Pensée qui a toujours caractérisé l'Union européenne comme « Vaticane » doit donc rajouter « hitlérienne » à sa définition. C'est l'alliance revisitée et modernisée du Sabre et du Goupillon: l'alliance du Panzer et de la papamobile pontificale.

Il faut néanmoins dire aussi que l'affirmation de « *la Nouvelle-Europe* » était plus l'apanage de **Goebbels** que d'**Hitler**, ce qui ne retire rien au caractère nazi de l'affirmation. Là où les **nazis** étaient sincèrement "*européens*", c'était dans leur obsession de distinguer **l'Europe** de "*l'Orient*" (comprendre: le monde sémitique).

« Nous combattrons toujours la nuit faite dans les esprits par l'ombre des soutanes. » (Victor Hugo)

En 1952, notamment sous l'impulsion de Robert Schuman, ministre MRP (Démocrate-Chrétien) des Affaires étrangères, et de Jean Monnet, s'est formé par le *Traité de Paris*, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. La CECA dissoute le 22 juillet 2002 par l'instauration du *Traité de Maastricht*. La CECA est devenue le moule de l'Europe des Six, puis de l'Union Européenne. Il est habituel d'ironiser sur le fait que l'œuvre majeure de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier fut de détruire l'activité minière des charbonnages et la sidérurgie européenne. C'est, en tous cas, la constatation que l'on peut faire sur la désindustrialisation du continent. Ce qui saute aux yeux, c'est *l'inspiration démocrate-chrétienne* de l'Union Européenne.

Robert Schuman est un catholique militant qui vota avec enthousiasme les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain en estimant qu'il fallait "rendre les armes". Ministre de Vichy, il est frappé d'indignité nationale et devra à Charles de Gaulle son blanchiment et son retour en politique. En 1947, il est Président du Conseil, puis Ministre des Affaires étrangères sous l'étiquette de Mouvement Républicain Populaire (MRP) le parti démocrate-chrétien français.

Quant à **Jean Monnet**, on sait maintenant que c'était un agent américain, partisan de l'effacement des **Nations** dans **l'Union Européenne**. Si la **Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier** s'est peu occupée des questions religieuses, elle a implanté durablement la *Démocrate-Chrétienne* dans les institutions européennes. Le dirigeant socialiste (**SFIO**) **Vincent Auriol** déclarait : «

Les symboles de la Communauté Européenne, puis de l'Union Européenne sont directement hérités du mouvement « *Union paneuropéenne internationale* » de Richard Coudenhove-Kalergy (1894-1972), nostalgique avoué de *l'Imperium Sacrum*, pour qui *l'Europe unie* devait hériter de la mission du *Saint Empire des Habsbourg*. Otto de Habsbourg, ci-devant héritier du trône impérial, en fut ensuite le **Président**, à l'époque où il siégeait au **Parlement Européen** où il défendit les points de vue du catholicisme le plus réactionnaire. Le grand prix de la « *Construction européenne* », le **Prix Charlemagne**, compte parmi ses récipiendaires une flopée de dignitaires démocrates-chrétiens : Coudenhove-Kalergi (1950), Gasperi (1953), Monnet (1953), Adenauer (1954), Schuman (1958), mais aussi, pour faire bonne mesure, Juan Carlos de Bourbon, usurpateur du pouvoir monarchique dans l'État espagnol (1982) ou le **pape François** (2016).

Quant au « *drapeau européen* », on sait depuis longtemps, de l'aveu même de son concepteur, que c'est le **drapeau de la Vierge-Marie**, recyclé pour l'occasion. Quant à son hymne « *l'Ode à la joie* », c'est une version de la partition de **Beethoven** adaptée par le chef d'orchestre **Herbert von Karajan**, ancien militant convaincu du **parti nazi NSDAP**, dans la droite ligne du **Régime nazi** qui fit jouer pour la première fois "*l'Ode à la Joie*" en hommage à l'Europe aux *Jeux Olympiques d'Hitler* à Berlin en 1936

La campagne menée depuis longtemps pour inscrire « *les racines chrétiennes* » dans les *Traités européens* et maintenant dans la *Constitution française* s'inscrit pleinement dans l'offensive cléricale qui se déchaine aujourd'hui, sur un fond de xénophobie antimusulmane.

En tout cas, leurs intentions véritables n'étaient pas évidemment, on s'en doute, de reconnaître par cette référence aux dites « *racines chrétiennes* », le caractère complètement artificiel de **l'Union européenne**, c'est-à-dire cet assemblage laborieux que le **Vatican** a contribué si puissamment à créer. Le problème est que les **Peuples** ne sont pas disposés à reconnaître l'autorité dudit assemblage et que face à cette *Résistance* de plus en plus marquée, génératrice d'une crise politique profonde, les héritiers de ses « *Pères fondateurs* » voudraient ainsi donner ou redonner sans cesse des lettres de noblesse, très significatives à leurs yeux.

Car ce qu'ils veulent dire, c'est que **l'Europe** comme continent et assemblage de peuples trouve son unité et son sens dans le *Christianisme*. Autrement dit, ils proclament que **l'Union européenne** d'aujourd'hui, bénie par eux, est l'aboutissement de **l'Histoire**, le terme enfin atteint par toute l'évolution qui a précédé cet avènement. Ce qui serait faire tourner la roue de l'Histoire à l'envers.

La nostalgie de « *l'Empire européen* » est un signe de ralliement des ennemis de la **Révolution Française**, tantôt sur une base ethnique (*l'Europe-Nouvelle* des **nazis**) tantôt sur une base religieuse (**Coudenhove-Kalergi**, **Adenauer**, **le Vatican**, etc).

« Tout commence en mystique et s'achève en politique » (Charles Péguy)

Puisque *feu* **Jacques Delors** avait tenté vainement de « *trouver une âme à l'Europe* » et que « *l'on juge un arbre à ses fruits* » (*Evangile* de **Mathieu**), la **Libre Pensée** livre à la méditation de tous ces quelques faits :

• Quand les Hollandais et les Français ont refusé le projet de Constitution européen (Traité de

Lisbonne), les **Exécutifs européanistes** ont passé outre et ont fait ratifier la dite *Constitution* par leurs **Parlements-Godillots**. Bel exercice de respect de la **Démocratie**!

• Au moment de l'élaboration de ladite *Constitution européenne*, une délégation européenne de la **Libre Pensée** a été reçue à la **Commission européenne** par le **Docteur Winniger**, responsable des relations avec les religions à l'**UE**. La **Libre Pensée** lui posa une question directe : Pourquoi y-a-t-il deux articles pour traiter des relations de l'**Union européenne** avec la **société civile** d'une part, et un autre article pour les **religions**, les religions ne sont-elles pas parties de la société civile ?

Quelque peu interloqué par cette question (on a dû friser le *Délit de Blasphème*), le **Docteur Winniger** répondit : « *Parce que la société civile, c'est l'Immanence, et que les religions sont la Transcendance* ». On peut légitimement se demander quelle compétence à **l'Union européenne** pour décider ce qui relève des *gueux* d'un côté et de *Dieu* de l'autre. A la question : où placezvous la **Libre Pensée** dans ce choix, il répondit, après un long moment de réflexion, « *dans la Transcendance* ». Cela a changé notre vie depuis. Tout le monde n'a pas la chance d'être **Transcendant**!

- La Constitution européenne a, dans l'Article 37-C intégré toutes les relations entre les Églises et les États de différents pays membres de l'UE (Églises officielles, Églises établies, Concordats, et de Séparation comme en France, avec les exceptions antilaïques : Alsace-Moselle, Guyane, Mayotte, etc..). Ce qui fait que tout cela est intégré tel quel dans la Constitution européenne, qui ne peut être modifiée (pour tenir compte, par exemple, de l'abrogation revendiquées du Statut clérical d'exception d'Alsace-Moselle, si on l'obtenait) que par l'unanimité des États-Membres. Autant dire que ce n'est pas demain la veille que les pays cléricaux et réactionnaires (pléonasme) en Europe accepteront le principe de la Séparation des Eglises et de l'Etat dans un quelconque pays ou une région d'un pays.
- Il y eut en 2013 une *Déclaration commune* entre l'Union européenne (Madame Ashton, Ministre des Affaires étrangères de la Commission européenne) et l'Organisation de la Coopération Islamique pour condamner le « blasphème » des religions, où on pouvait lire : « Nous croyons en l'importance de respecter tous les Prophètes, quelle que soit la Religion à laquelle ils appartiennent ». Rappelons qu'un grand nombre d'Etats composant l'Union européenne répriment Pénalement ce qu'ils appellent le « délit de Blasphème », terme moyenâgeux pour protéger les dogmes et interdits religieux contre toute critique.

La **Libre Pensée** prit donc l'initiative d'un autre **Déclaration commune de 55 Associations laïques en Europe** pour exiger le retrait de cette **Déclaration commune UE/OCI** (voir liste en annexe). Bien entendu, *l'Europe vaticane* refusa d'accéder à cette exigence laïque et démocratique.

Pour la laïcité en Europe, la Libre Pensée en action

- Le 21 juin 1998, la **Libre Pensée** et **l'Union mondiale des Libres Penseurs** organisaient une manifestation à Bruxelles, « *Contre l'Europe vaticane* » qui fut un moment important dans la reprise de l'action internationale de la **Libre Pensée**.
- Le 8 décembre 2001, sous l'égide de l'IHEU, se tenait un colloque national *Pour l'abrogation du Concordat de 1801 et du statut scolaire d'Alsace-Moselle* avec la Libre Pensée FNEC FO 67 Réflexions LAÏCITÉ 67 CLR 68 FERC CGT (54) FNEC FO (54) à l'Université Robert Schuman (Faculté de Droit). Un *Appel national* était lancé qui recueillit un grand nombre de signatures.

- Le 20 septembre 2003, se tenait une manifestation nationale de plusieurs milliers de participants à Paris pour "L'unité et l'indivisibilité de la République" où la Libre Pensée prenait une part très importante et remarquée, au moment de la révision constitutionnelle en cours dans le pays, reliée au projet de Constitution européenne élaborée à Bruxelles.
- Le 7 décembre 2003, se tenait un meeting européen à la Bourse du Travail à Paris. La Libre Pensée française et la National Secular Society du Royaume-Uni lançaient un appel commun Pour la totale liberté de conscience, par la Séparation des Eglises et des Etats et pour la laïcité en Europe : Abrogation de la déclaration n°11 d'Amsterdam ! (ancêtre de l'Article 37-C de la Constitution européenne). Un grand nombre d'Associations laïques en Europe y participait.
- Le 3 juin 2005, la **Libre Pensée** organisait à nouveau une **manifestation européenne** à Bruxelles, avec l'**IHEU** et de nombreuses associations laïques d'Europe « *Pour la laïcité en Europe* », qui connut un important retentissement.
- Le 4 mai 2013, la **Libre Pensée** organisait une grande manifestation à Strasbourg « *Pour l'abrogation du Statut clérical d'exception d'Alsace-Moselle* », véritable tête de pont de **l'Europe Vaticane** en France. **Marc Blondel**, **Président de la Libre Pensée** y fit un discours remarqué.
- Le 16 décembre 2017, la Libre Pensée organisait un Colloque international à Metz « La laïcité en Europe ou Europe vaticane ? Concordats ou Séparation ? Laïcité en Europe ou Europe vaticane : État des lieux, quelles perspectives pour la séparation des Églises et des États », où des représentants de beaucoup pays en Europe participèrent et échangèrent leurs analyses pour l'action laïque en Europe et faire avancer partout la Séparation des Églises et de l'État.
- Les 7 et 8 avril 2023, le Bureau européen de Coordination de la Libre Pensée et l'AILP organisèrent un Colloque international à Paris où une Déclaration internationale « Pour la Séparation des Églises, Religions et des États ! Pour l'abrogation des Concordats ! Pour la fin des privilèges accordés aux Religions ! », produit d'une large concertation en Europe notamment, fut adoptée à l'unanimité. Ce Colloque vit aussi ériger à nouveau la Statue du Chevalier de la Barre à Montmartre, là où elle fut déboulonnée et fondue par le Régime de Vichy, au service des cléricaux et des nazis. Elle se dressait à nouveau face à la Basilique dite du « Sacré-Cœur de Jésus ».

Loin de la fumisterie répandue de la revendication d'une « *Europe laïque* « qui ne verra jamais le jour, puisque **l'Union européenne** a été instituée contre cette perspective de liberté et de laïcité, la **Libre Pensée** revendique un combat *Pour la Laïcité en Europe* pour défendre tous les acquis laïques et obtenir partout la **Séparation des Églises et des États**, là où elle n'est pas encore conquise.

C'est le nouveau combat contre la Sainte-Alliance. L'Europe vaticane est l'arme des spadassins cléricaux, la lame est à Bruxelles et la poignée au Latran. C'est là que réside le véritable danger pour la Démocratie et la Laïcité, et pas à la Mecque qui est un produit de diversion pour mieux cacher l'essentiel.

Le Coffre-fort n'est jamais loin du Goupillon

D'un certain point de vue, **l'Allemagne** a gagné la guerre en s'alignant complètement sur les **Etats-Unis**. En 1949, la **République Fédérale Allemande**, pays défait, reçoit 11 % des fonds du **Plan Marshall**) qui l'ont soulagée jusqu'à présent du fardeau des dépenses militaires. N'oublions pas

qu'un euro équivalait à deux DM en 2000. La **zone euro** est une zone monétaire allemande (ce n'est pas un hasard si la **BCE** est à Francfort et repose sur des statuts semblables à ceux de **Bundesbank**). **L'Allemagne** est ainsi devenue le pilier de l'**UE**. Le seul et unique objectif de la **BCE** et de **l'euro** est la maîtrise de l'inflation, dogme de **Milton Friedman** (inflation = mal absolu, c'est l'école monétariste de **Chicago**) et il fut conseiller de plusieurs **Présidents des Etats-Unis**.

•

Pour terminer cette *Déclaration générale* sur les **Elections européennes**, la **Libre Pensée** propose un *Quizz* à deux questions :

- **1°)-** Quelle est la nature politique des **Institutions de l'Union européenne** : *Monarchistes* ou *Républicaines* ? Cette question est essentielle, elle traverse toute l'Histoire du **Continent européen**. Et **l'Union européenne** ne peut s'exonérer de cette problématique.
- 2°)- Alors que l'Union européenne se mêle de tout ce qui concerne les millions d'Européens, de la plus petite chose à la plus grande, pourquoi n'a-t-elle pas choisie de faire mettre en œuvre le **Principe de Séparation des Églises et des États**, véritable fondement de la **Démocratie laïque**, au lieu de protéger les **Églises officielles d'État** et les **Concordats** ?

Le gagnant ou la gagnante sera nominé(e) au **Prix Charlemagne** qui sera attribué par le **Vatican** et retiré à **Bruxelles**.

••

Vous avez maintenant tous les éléments pour faire un choix raisonné le 9 juin 2024.

Ni dieu, ni maître! A bas la Calotte! Et vive la Sociale!

Paris, le 8 janvier 2024

(1)- Notons que « *Troisième voie* » a été un mouvement d'extrême-droite, fondé par **Jean-Gilles Malliarakis**, au slogan « *ni trust, ni soviets* ». Leur revue s'appelait *Révolution européenne*. Tout un programme. Cela sera repris par **Serge Ayoub (Batskin)**, impliqué dans le meurtre de **Clément Méric**, jeune militant antifasciste tombé sous les coups des nervis de "*Batskin*" à l'âge de 18 ans.

Pour en savoir plus, procurez-vous auprès de la **Librairie de la Libre Pensée**, notre ouvrage « *Pour la Laïcité en Europe* » qui analyse les rapports entre les Religions et l'Etat dans tous les pays de **l'Union européenne**, et le **Royaume-Uni** qui l'a quitté il y a peu. **237 pages – 5€ + 4,20€ de Frais de port**.

